

Madame, Monsieur

Au nom des personnels du collège Faesch, j'ai le plaisir de souhaiter une belle rentrée des classes à votre enfant. Cette première note à votre attention a pour objet de vous indiquer le cadre général du fonctionnement du collège et les temps forts des deux premières semaines de septembre.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

La principale
Nathalie Ramstein

&

Rentrée scolaire de vos enfants

Ce lundi 4 septembre vos enfants ont été accueillis par leur professeur principal. Cette première journée auprès de leurs camarades, leur a permis de faire ou refaire connaissance avec leur environnement, leurs professeurs et le service de vie scolaire coordonné par Mme Bayle CPE.

Cette première prise de contact a été un temps de présentation de leur cadre de travail (règlement intérieur, emploi de temps, fonctionnement du carnet de liaison...) mais aussi un temps de « retrouvaille ».

L'accueil des élèves de 6^{ème} a retenu toute l'attention des personnels afin de les rassurer et de les accompagner au plus près pour leur première journée de collégien.

Fonctionnement général de l'établissement

➤ Contacts :

- Mme Bayle CPE – service de vie scolaire (vie au collège, absences, retards...) : 03.89.38.34.98
- Mme Viste Adjointe Gestionnaire – service gestion (Bourses, restauration, fonds social...) : 03.89.38.34.97
- Mme Mokhefi, infirmière : 03.89.38.34.95
- Secrétaire de scolarité et de direction (inscription, suivi administratif du parcours d'orientation, suivi administratif des demandes d'aménagements aux examens...) : 03.89.37.91.06
- Mme Ramstein, Principale : 03.89.37.91.06
- Les professeurs, pour toutes questions relatives aux apprentissages par le biais de carnet de liaison.

➤ Accès au collège :

Le collège est doté d'un système d'ouverture électrique par visiophone. L'accès se fait selon les modalités suivantes :

- 7h45 à 8h00 : accès libre (présence de surveillant)
- 8h50 à 8h55 : accès libre (présence de surveillant)
- 9h55 à 10h10 : accès libre (présence de surveillant)
- 11h00 à 11h05 : accès libre (présence de surveillant)
- 12h10 à 12h50 : établissement fermé
- 12h50 à 13h30 : accès libre (présence de surveillant)
- 14h20 à 14h30 : accès libre (présence de surveillant)
- 15h20 à 15h35 : accès libre (présence de surveillant)
- 16h30 à 16h40 : accès libre (présence de surveillant)
- 17h40 : fermeture de l'établissement.

Entre chaque plage d'accès libre à l'établissement, il ne sera possible d'entrer que par l'utilisation du visiophone.

➤ Horaires des cours

Se référer au document joint

➤ Le règlement intérieur :

Le règlement intérieur est un ensemble de règles qui édicte les droits et les obligations de chacun et qui, respecté par tous (élèves et adultes), permet de vivre en paix et en sécurité. C'est donc un outil d'éducation à la citoyenneté, et c'est sur lui que prennent appui les arbitrages de litiges ou de conflits qui peuvent surgir dans les relations entre personnes.

Il faut ajouter que s'inscrire au collège équivaut à **l'acceptation de ce règlement et à un engagement à faire le maximum pour le respecter.**

En tant que parents d'élève **vous en prendrez également connaissance** ; il se trouve dans le carnet de liaison (cf. point 5), puis **vous le signerez.**

Nous vous rappelons ici que les portables, MP3, appareils photos numériques sont interdits au collège. En cas d'utilisation au collège ils sont immédiatement confisqués. **En cas de vol aucune plainte n'est recevable au collège. Ce matériel ne fait pas partie des affaires scolaires.**

➤ Le carnet de liaison :

Un carnet est remis à votre enfant le jour de la rentrée. Il devra être couvert impérativement **avant lundi 11 septembre** car il devra l'avoir sur lui tout au long de l'année scolaire.

Voici quelques utilisations de ce carnet :

- Il contient **le règlement intérieur** ainsi **qu'une charte de bonne conduite**,
- Les absences des professeurs y sont signalées lorsqu'elles sont prévisibles,
- Il contient une rubrique "**liaison avec la Famille**" qui vous permet de prendre rendez-vous avec un professeur.

➤ Informations diverses :

- Prendre connaissance **du carnet de liaison** et le signer. Votre enfant devra toujours l'avoir sur lui.
- **Rappel : Les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte du collège, sauf situations exceptionnelles listés dans le règlement intérieur. Tout manquement à cette règle a pour conséquence la confiscation du téléphone.**
- **Jeudi 7 septembre** : réunion d'information à l'attention des parents d'élèves de 6ème
- **Lundi 18 septembre** : photos de classes - elles vous seront proposées à l'achat
- Votre enfant possède **un agenda** dans lequel il inscrit les devoirs et les leçons. Vérifiez-le régulièrement pour suivre le travail de votre enfant.
- Nous vous remercions de bien vouloir informer Mme Bayle CPE ou le professeur principal via le carnet de liaison si **un PAP ou un PPS (MDPH) ou un PPRE** a été mis en place, ou autres **aménagements pédagogiques.**
- Nous vous remercions de bien vouloir informer Mme MOKHEFI si votre enfant possède **un PAI.**

Thann, le 30 août 2023

Nathalie Ramstein
Principale



MATIN		APRES-MIDI	
7H50	Première sonnerie pour la mise en rang, la fermeture du portail et la montée en cours sous la responsabilité du professeur	13h35	Première sonnerie pour la mise en rang, la fermeture du portail et la montée en cours sous la responsabilité du professeur
8H	Deuxième sonnerie qui marque le début du cours	13H45	Deuxième sonnerie qui marque le début du cours
8H53 <i>Interclasse 4 mn</i>	1 ^{ère} sonnerie : fin du cours précédent et déplacement des élèves et des professeurs	14H38 <i>Interclasse 5 mn</i>	1 ^{ère} sonnerie : fin du cours précédent et déplacement des élèves et des professeurs
8H57	2 ^{ème} sonnerie : début du cours	14H42	2 ^{ème} sonnerie : début du cours
9h50	sonnerie : fin du cours et descente obligatoire des élèves en récréation	15H35	sonnerie : fin du cours et descente obligatoire des élèves en récréation
10h05	1 ^{ère} sonnerie : mise en rang, fermeture du portail et montée en cours sous la responsabilité du professeur	15H47	1 ^{ère} sonnerie : mise en rang, fermeture du portail et montée en cours sous la responsabilité du professeur
10h10	2 ^{ème} sonnerie : début du cours	15H50	2 ^{ème} sonnerie : début du cours
11h03 <i>Interclasse 4mn</i>	1 ^{ère} sonnerie : fin du cours précédent et déplacement des élèves et des professeurs	16H43 <i>Interclasse 4mn</i>	1 ^{ère} sonnerie : fin du cours précédent et déplacement des élèves et des professeurs
11h07	2 ^{ème} sonnerie : début du cours	16H47	2 ^{ème} sonnerie : début du cours
12H	Fin des cours de la matinée	17h40	Fin des cours de l'après-midi

RETARDS : En début de demi-journée et à l'issue des récréations, la première sonnerie correspond à la fermeture du portail : tout élève arrivé après cette fermeture est considéré comme retardataire et doit passer par la vie scolaire avant de reprendre le cours. Durant les interclasses, est retardataire tout élève qui arrive en cours après la deuxième sonnerie.